

Demandes de réexamen de résultats aux examens Cambridge English

Veillez contacter le Cambridge Assessment English Centre agréé de Bâle [Contact](#) si vous n'êtes pas d'accord avec vos résultats à l'examen et souhaitez recevoir un complément d'informations les concernant. Si vous n'êtes toujours pas satisfait, le Centre pourra soumettre une demande de réexamen de résultats pour vous.

Il s'agit d'un processus en deux temps :

Première étape

Une vérification administrative complète. Nous vérifierons que toutes les notes sur vos copies d'examen ont été correctement additionnées pour nous assurer du bon calcul de votre note finale. Vos copies d'examen ne font pas l'objet d'une nouvelle correction pendant cette première étape.

Deuxième étape

Une nouvelle correction de toutes vos copies d'examen*. Si vous n'êtes toujours pas satisfait à l'issue de la première étape, nous organiserons une nouvelle correction de toutes vos copies d'examen par un examinateur.

Votre centre d'examen doit soumettre votre demande de réexamen de résultats pour vous et il vous guidera pendant ce processus. Des frais sont à verser pour chaque étape mais ils vous sont remboursés si votre note finale change. Veuillez vous adresser à votre centre d'examen pour vous informer des frais et délais applicables à demande de réexamen de résultats.

De plus amples informations à ce sujet et au sujet des appels relatifs aux résultats sont disponibles [ici](#).

Veillez noter qu'il peut vous être accordé une note plus faible ou plus élevée suite à une demande de réexamen de résultats. Des délais sont impartis pour ces demandes et il vous faut donc contacter votre centre dès que possible une fois que vous avez reçu vos résultats.

*Il n'est pas possible de donner une nouvelle note pour les épreuves orales.

1. Les demandes de réexamen de résultats doivent nous parvenir au plus tard 14 jours suivant la date de publication des résultats. Avant de pouvoir demander une nouvelle correction (deuxième étape), un candidat doit avoir au préalable fini la première étape et en avoir reçu le résultat (vérification administrative).
2. Les conclusions de la première étape sont notifiées dans les 5 jours ouvrés suivant la date à laquelle la demande initiale a été reçue. Les conclusions de la nouvelle correction lors de la deuxième étape sont envoyées dans les 21 jours ouvrés suivant la date à laquelle la demande a été reçue.
3. Lorsqu'une demande entraîne la modification d'une note, des frais ne sont pas réclamés au titre de la demande de réexamen de résultats.
4. Dans l'éventualité où une demande de réexamen de résultats entraînerait la modification d'une note, Cambridge English demande que lui soit retourné le certificat qui a, le cas échéant, été délivré. Ce certificat doit être retourné à l'adresse indiquée dans les présentes notes et il est expressément recommandé d'obtenir un justificatif d'expédition.
5. Un candidat qui n'est pas satisfait de l'issue du processus de réexamen des résultats est en droit de

faire formellement appel de ses résultats. Veuillez contacter votre Centre pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

Frais

Description du service	Étape	Frais
Vérification administrative complète de toutes les copies	1ère	CHF 60,00
Nouvelle correction des copies	2ème	CHF 180,00

*Il n'est pas possible de donner une nouvelle note pour les épreuves orales.